
La formation des officiers de marine : de Richelieu au XXI^e siècle, des gardes aux « bordaches »

Patrick Geistdoerfer

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/tc/1467>

DOI : 10.4000/tc.1467

ISSN : 1952-420X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2005

ISSN : 0248-6016

Référence électronique

Patrick Geistdoerfer, « La formation des officiers de marine : de Richelieu au XXI^e siècle, des gardes aux « bordaches » », *Techniques & Culture* [En ligne], 45 | 2005, mis en ligne le 22 mai 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tc/1467> ; DOI : 10.4000/tc.1467

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

La formation des officiers de marine : de Richelieu au XXI^e siècle, des gardes aux « bordaches »

Patrick Geistdoerfer

- 1 La marine est une arme difficile et elle devint rapidement l'arme savante par excellence. Depuis le siècle des Lumières, le matériel naval n'a cessé de se transformer, de se perfectionner, les bases de l'enseignement fourni aux futurs officiers de marine et aux officiers de marine durant le déroulement de leur carrière ont dû être constamment révisées pour tenir compte du progrès des sciences, bouleversant les techniques, et des missions imparties à la Marine par la Nation. Former des officiers pour la marine de guerre, c'est former des hommes conscients de leur devoir envers leur pays, c'est former des marins, ce qui suppose allier une pratique intensive et concrète de la mer à une forte théorie ; c'est former des combattants et des chefs capables de faire la guerre sur la mer, sous la mer et au-dessus de la mer et de conduire les hommes qu'ils commandent au combat, et de nos jours, c'est former des hommes sachant aborder et exploiter les techniques aéro-maritimes les plus pointues et suivre leur évolution ; enfin, lorsqu'ils deviennent officiers supérieurs et généraux, c'est former des chefs ayant les connaissances maritimes, militaires, stratégiques et politiques leur permettant de mener à la victoire des forces organisées complexes, parfois inter-armes, dans des contextes politico-géographiques souvent difficiles.
- 2 La tâche n'est pas aisée et les réponses fournies par les grandes nations maritimes ne sont pas identiques. Seule ici l'évolution de la formation des officiers de la marine française sera abordée. Il est toutefois intéressant de noter que les méthodes de formations utilisées par la France, sont souvent différentes de celles de la marine britannique, voire à l'opposé.
- 3 Les grands thèmes récurrents de la formation des officiers, depuis que le corps des officiers de marine —le « Grand corps »— existe, sont les suivants :

- 4 - pour les thèmes principaux, le choix d'une école embarquée ou à terre (résolu en 1915), et quelle est l'importance qui doit être donnée dans l'enseignement de la formation théorique, à la formation scientifique, à la formation professionnelle et pratique, ce qui n'a cessé de créer d'importants mouvements de « balancier » favorisant tel ou tel de ces aspects ;
- 5 - pour les thèmes presque principaux, la place des officiers non issus de l'« École » — officiers bleus, officiers de réserve, officiers mécaniciens— et celle des officiers sortis du rang.
- 6 En 1373, le roi de France Charles V et l'amiral de France Jean de Vienne sont les créateurs d'une marine de guerre nationale, alors que jusque-là, on avait fait appel à des navires marchands armés en guerre pour répondre temporairement aux nécessités de la guerre. Cette marine nationale n'a pas d'officiers à proprement parler ; les navires sont commandés par des grands seigneurs, les guerriers, et des pilotes et maîtres d'équipage pour la navigation et la manœuvre. S'établissent alors des « dynasties », qui se transmettront le savoir d'une génération à l'autre, comme celle des Bart, des Duquesne ou des Duguay Trouin.
- 7 Puis Richelieu vint et s'attacha à donner un cadre officiel à la formation initiale des officiers de vaisseau ; apparaissent alors les Gardes de la Marine.
- 8 Il faut cependant souligner que, parallèlement à cette formation française de 1742 à 1798, l'Ordre des Chevaliers hospitaliers de saint Jean de Jérusalem, ainsi que l'Ordre de Malte, a animé une école navale réservée aux nobles. Des chefs de mer aussi célèbres que Suffren, Tourville (à cinq ans), ou Grasse (à 12 ans) furent élèves de cette école, puis devinrent des Gardes. En 1789, sur 1 657 officiers de vaisseau de la marine du Roi de France, 75 étaient chevaliers de Malte.
- 9 En 1627, il crée les « Gardes du Grand Maître de la Navigation »¹, les futurs officiers de la marine royale. L'organisation des Gardes va subir de nombreux aléas et les Gardes conserveront une réputation d'indiscipline, de peu d'assiduité aux études, d'arrogance, mais aussi de courage.
- 10 En 1669, Colbert met en place les « Compagnies des Gardes de la Marine », réservées aux nobles, l'une au Levant (Toulon), l'autre au Ponant (Rochefort), mais ces gentilshommes insubordonnés et peu travailleurs, lors des embarquements, se montrent cependant braves au feu. En 1671, le corps est repris en main puis les compagnies composées de plus de 700 gardes, par décision de Seignelay, en 1683, passent au nombre de trois : Toulon, Rochefort et Brest. Un programme détaillé de la formation² est précisé comportant des embarquements, en 1681, trois frégates leur sont affectées à cet effet³, qui connaîtront un nouveau remaniement en 1686. Le 15 avril 1689, les Grandes ordonnances des armées navales de Seignelay englobent la formation des officiers de vaisseau qui se voit confiée aux jésuites. En 1716, l'élite des Gardes forme les « Gardes du Pavillon amiral » (jusqu'en 1786). En 1669, sont créés les « Gardes de l'Étendard réal des Galères » qui subsistent jusqu'à la suppression des galères en 1748.
- 11 En 1757, le secrétaire d'État à la Marine, Moras, répartit les officiers de marine en « officiers rouges » (en raison de leur tenue) — ceux du « Grand corps » issus des Gardes, donc nobles—, et les officiers « bleus », issus de la marine de commerce, de la course, de la maistrance, certains, comme le savant chevalier de Borda, membre de l'Académie de marine, sont d'ailleurs des nobles pouvant constituer à la veille de la Révolution une sorte

de corps d'officiers de réserve rappelés en période de guerre pour compléter les états-majors des vaisseaux.

- 12 Les vaisseaux de guerre et leur armement (canons lançant des boulets) atteignent à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e leur apogée, ce sont des machines de guerre complexes. En outre, les progrès dans l'art de la navigation sont nombreux et celle-ci impose des méthodes rigoureuses. En 1764, Choiseul établit un nouveau programme d'instruction des Gardes prenant en compte cette évolution, qui fournit une bonne formation des officiers de la marine royale. C'est aussi à cette époque des Lumières, en 1752, que des officiers savants, passionnés par l'astronomie, l'hydrographie, désireux de participer aux progrès de la navigation et de la connaissance des mers, créent à Brest, l'« Académie de marine »⁴, dont l'une des missions est de faire connaître aux officiers les progrès de l'ensemble des arts utiles à leur métier⁵.
- 13 L'institution des Gardes est cependant toujours remise en cause. Elle disparaît de 1773 à 1775, remplacée par l'« École royale de la Marine », au Havre, qui regroupe tous les futurs officiers de marine (appellation : « élèves de l'École royale de la Marine ») en une seule promotion ; c'est la première école navale.
- 14 En 1775, trois compagnies de Gardes réapparaissent pour une dizaine d'années. À la suite des échecs de la Guerre d'Amérique et de la défaite de Grasse aux Saintes, le Maréchal de Castries, ministre de la Marine, met définitivement fin aux Gardes le 1^{er} janvier 1786⁶ et crée les « Élèves de la Marine » qui vont subsister jusqu'en 1791, avec trois classes : Brest, Rochefort, Toulon ; le recrutement —par examen— et la formation de ces futurs officiers se font sur des bases modernes qui prennent en compte l'évolution de l'art naval. À l'instruction théorique, à l'initiative de Sartine, est associé le service en escadre, les escadres d'évolution, afin que les élèves acquièrent une formation pratique. Après six ans de navigation, ils sont nommés lieutenant de vaisseau⁷.
- 15 Pendant la Révolution, une très grande partie des officiers de marine « rouges » émigre⁸, ce qui rend critique la constitution des états-majors des vaisseaux de guerre. Pour compléter ces états-majors, et venir rejoindre ceux qui sont restés et les officiers « bleus », on fait appel aux officiers de la flotte marchande et on fait « monter », dans le corps des officiers, des officiers-mariniers⁹. En 1791, la Première République supprime les Élèves de la Marine et crée dans les principaux ports des « Écoles d'Hydrographie et de Mathématiques » ; le recrutement se fait par concours : les élèves sont des « aspirants » et passent trois ans à la mer. Ces écoles sont ouvertes aux marins de la marine marchande. C'est la fin des officiers nobles, des officiers « rouges » ou « bleus ». En 1810, la formation est réformée ; apparaissent des « écoles flottantes », les « Écoles spéciales de la Marine », à Brest et à Toulon. Les futurs officiers de la marine impériale —cent par école— sont embarqués sur deux vaisseaux, le *Tourville* à Brest et le *Duquesne* à Toulon, et pendant trois ans, reçoivent une formation théorique et pratique et effectuent des sorties d'instruction en mer, appelées « corvettes », terme qui a subsisté jusqu'à nos jours. À l'issue de cette période en école, ils sont nommés aspirants de première classe brevetés, puis enseignes de vaisseau. C'est Napoléon qui imposa cette formation embarquée à son ministre de la Marine, le vice-amiral Decrès, tenant d'une école à terre¹⁰.
- 16 Durant toute la période des guerres de la Révolution et de l'Empire, les croisières de la *Royal Navy* bloquent les vaisseaux français dans les rades de Brest, Rochefort et Toulon, empêchant les élèves-officiers et les officiers de s'exercer en mer, à la manoeuvre du navire et à celle des canons. À l'inverse, les escadres britanniques tiennent la mer en

permanence par tous les temps, ce qui assure à leurs équipages un excellent entraînement. De plus, il est intéressant de remarquer que la formation des officiers de la *Royal Navy*, recrutés depuis longtemps dans toutes les couches sociales du pays, les couches moyennes notamment, sont formés « sur le tas », c'est-à-dire en mer à bord des bâtiments ; ils embarquent à l'âge de 11-12 ans en tant qu'aspirants¹¹ et apprennent leur métier en le pratiquant et en bénéficiant d'une formation théorique, strictement liée à leur métier, prodiguée par les officiers et le pilote de leur navire ; ils graviront les échelons de la hiérarchie navale, parfois jusqu'aux plus hauts grades, grâce à des examens et à leurs qualités professionnelles. Ce pragmatisme de la marine britannique qui va perdurer a fait ses preuves.

- 17 En 1814, la Restauration croit bon de ressusciter les Gardes, appelés « Gardes du Pavillon »¹², mais la résurrection prend fin en 1818, année de la création d'une école à terre, en pleine terre même, ce qui laisse rêveur. En effet en 1818, est créé le « Collège royal de la Marine » d'Angoulême. Ce collège comporte trois classes d'élèves (de 13 à 15 ans) venant des différentes classes de la société française (de fait des classes assez aisées tout de même et surtout qui ont donné des gages sérieux de fidélité à la royauté) qui y rentrent par concours. Cette école, qualifiée d'« école maternelle », dans laquelle avait été construite une grande maquette de vaisseau de guerre afin que les élèves s'initient aux différentes catégories de gréements, fut vivement critiquée pendant toute la durée de son existence, en raison de l'incompétence de ses enseignants et de la prédominance de l'enseignement religieux, l'enseignement des mathématiques, de la géographie ou du dessin ne semblant y figurer que pour la forme. Malgré une réforme du concours d'entrée en 1824, et l'introduction d'enseignements plus orientés vers le navire —pratique, bateau à fond plat, manœuvre, artilleries—, l'école connaît une nette désaffection, qui conduira à sa fermeture en 1827.
- 18 À la même époque, par ordonnance du 7 août 1825, sont créées 44 écoles pour former les officiers de la Marine marchande, dans lesquelles enseignent les « professeurs d'hydrographie »¹³.
- 19 Suit une période durant laquelle les élèves sont embarqués à bord du vaisseau *Orion* embossé en rade de Brest, ce qui est tout de même plus sérieux et plus adapté. Ils y embarquent (à moins de 17 ans) après avoir réussi un concours, et y passent trois ans, répartis en quatre brigades, chacune sous les ordres d'un lieutenant de vaisseau. L'enseignement porte sur la culture générale, la pratique de la manœuvre et de la navigation, sur des matières spécialisées comme l'artillerie ; des « corvettes » le complètent. Un examen sanctionne les trois années d'études.
- 20 Il est mis fin à l'*Orion* le 7 septembre 1830 ; de ses cendres va naître l'« École navale ».
- 21 Le premier novembre 1830, Louis-Philippe signe l'ordonnance instituant l'« École navale » ; elle est embarquée à Brest à bord du vaisseau... *Orion*. Le concours d'entrée comprend des épreuves de mathématiques, de français, de latin, d'anglais et de dessin. L'enseignement dure deux ans et porte sur les belles-lettres, la morale, l'histoire, la mécanique, la physique, la navigation, l'architecture navale, l'hydrographie, la manœuvre, la tactique, l'artillerie, le fusil ; il est complété par des embarquements sur la drôme de l'École et par de fréquentes « corvettes ». Le séjour à bord de l'*Orion* est limité à un an, puis en 1833, il est porté à deux ans, ce qui permet de mettre l'accent plus sur les disciplines militaires et techniques. L'enseignement est adapté aux besoins de la Marine ; il ne va cesser d'évoluer en fonction de l'évolution du matériel naval et de son utilisation

et aussi en mettant l'accent, selon les époques, sur le « scientifique » ou sur le « maritime ».

- 22 En 1840, le vaisseau *Borda* (ex-*Commerce de Paris*) remplace l'*Orion* ; il va s'inscrire dans la tradition et les mythes de l'École navale, jusqu'à nos jours ; les navires qui lui succéderont seront tous rebaptisés *Borda*, les élèves prenant le nom familier de « bordaches ». Sauf pendant la Seconde Guerre mondiale, l'École navale — la « Baille » dans l'argot de l'école — ne quittera plus la rade de Brest ; il est évident qu'il ne peut y avoir de meilleure formation que de faire naviguer les élèves dans les eaux difficiles et dangereuses bordant la Bretagne, en particulier en Iroise et autour des îles d'Ouessant et de Sein.
- 23 Le milieu du XIX^e siècle est marqué par une profonde révolution de l'art naval, la cuirasse fait son apparition, la machine remplaçant la voile¹⁴ ; la vitesse des navires augmentant et l'artillerie subissant, elle aussi, une profonde évolution qui va conduire aux cuirassés *Dreadnought* du XX^e siècle, tandis qu'apparaît une arme nouvelle, la torpille, dont le rôle va s'affirmer, ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'évolution de la marine française à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle¹⁵. En 1850, l'ingénieur Dupuy de Lôme construit en France le premier navire à hélice le *Napoléon*. Un décret de 1857 dit que tout navire non pourvu de machine cesse d'être considéré comme un navire de guerre. Les progrès de l'artillerie sont considérables et le boulet fait place à l'obus explosif. En 1859, la frégate cuirassée *Gloire* déclassé tous les navires de guerre existants et va obliger à repenser la construction navale.
- 24 Malgré le dédain des bordaches pour ces nouvelles technologies — qui se prolongera très longtemps —, un cours spécial de « Mécanique appliquée aux machines des navires » est, à juste raison, institué à l'École navale. Les mécaniciens de marine, d'abord cantonnés dans la maistrance, vont devenir des officiers avec la création du corps des ingénieurs de marine¹⁶, distincts des officiers de marine. Le recrutement de ces officiers mécaniciens va se faire dans les écoles d'ingénieurs ; ce seront pour la plupart des ingénieurs des Arts et métiers.
- 25 En 1864, une « École d'application des aspirants » prolonge l'École navale ; il s'agit du croiseur *Jean Bart* à bord duquel les élèves officiers embarquent à l'issue de leur séjour à l'école, pour faire un voyage de circumnavigation de dix mois. Cette organisation, associant une école en un lieu fixe — le *Borda* est embossé devant Brest, puis les écoles seront à terre — à un embarquement de longue durée, conciliant école à terre et école embarquée, sera conservée jusqu'à l'époque actuelle (en 1912, le croiseur-école est la *Jeanne d'Arc*, le nom sera conservé pour le second, en 1931, puis pour le troisième, de 1964 à nos jours)
- 26 En 1871, l'enseignement de l'École navale, théorique et pratique, est réparti en trois domaines d'études : connaissances générales (lettres françaises, histoire maritime, anglais, dessin, analyse et mécanique, physique) ; connaissances scientifiques spécialisées (astronomie et navigation, observations et calculs nautiques, architecture navale) ; connaissances professionnelles (manœuvre, machine à vapeur, artillerie, infanterie, torpilles à partir de 1886). Cet enseignement est complété par des embarquements à bord des bateaux de la drôme de l'école, des corvettes en rade et deux grandes corvettes (l'été vers le nord pour les élèves de première année, et, pour les anciens, une « corvette baies »). Les enseignants sont des officiers de marine assistés par des officiers marinières, et par des professeurs civils. La vie des bordaches est austère, la discipline très rigoureuse, les permissions sont rares et brèves ; à la suite d'une révolte des élèves,

survenue le 15 décembre 1846, la vie sur le *Borda*, tout en restant rude, sera un peu assouplie.

- 27 Ce plan de formation des futurs officiers d'active de l'Armée de mer subsiste, dans ses grandes lignes, jusqu'à aujourd'hui, y compris la croisière de plusieurs mois qui clôt les études, prélude à l'embarquement dans les forces.
- 28 Les lois laïques de 1904 entraînent la suppression de tout service du culte à bord des navires de l'État —donc du *Borda*—, la fin des prières du matin et du soir, la disparition du vendredi saint comme jour de deuil ; la messe du dimanche devient facultative et l'aumônier est invité à se faire discret.
- 29 Parallèlement à la formation initiale donnée à l'École navale et au cours de la croisière d'application, la marine est consciente que la conduite des escadres et des grandes forces navales, comme la conduite de la guerre navale, impliquent que les officiers de marine destinés aux états-majors et aux plus hautes fonctions (officiers supérieurs et généraux) aient acquis à mi-parcours de leur carrière une formation de haut niveau, commandement de forces navales importantes, stratégie, politique... L'« École supérieure de la Marine » est créée en 1896 pour répondre à cette demande ; elle deviendra « École de guerre navale » en 1921 et enfin « École Supérieure de Guerre Navale » en 1962¹⁷.
- 30 En 1915, l'École navale abandonne son ponton embossé dans la rade de Brest, et s'installe à terre, sur le terre-plein de Laninon, près du port militaire de Brest.
- 31 De 1830 à 1913, 116 anciens élèves de l'École navale périssent en mer et soixante-dix-sept tombent face à l'ennemi ; durant la Première Guerre mondiale, 237 meurent pour la France. Le 8 novembre 1922, l'École navale est élevée au grade de Chevalier de la Légion d'honneur et se voit décerner la Croix de guerre. Le 15 juillet 1923, le Président de la République remet à l'École navale son drapeau (l'un des rares de la Marine).
- 32 Après la guerre, les élèves de l'École navale sont d'un niveau plus élevé et la priorité est donnée à la formation technique au détriment de la culture scientifique théorique ; les cours d'armes sont plus poussés (artillerie, torpilles, infanterie, aviation, hydravions), l'accent est mis sur la manœuvre et la navigation au cours des sorties en mer notamment les corvettes à bord des avisos de l'école et à bord de la *Jeanne d'Arc*. L'enseignement suit le progrès des systèmes d'armes qui atteignent un haut niveau technique, et prend en compte deux nouvelles composantes de la guerre sur mer, le sous-marin et l'aviation navale.
- 33 En 1935, l'École navale s'installe dans de magnifiques bâtiments qui viennent d'être construits à l'ouest de Brest, à Saint-Pierre-Quilbignon, dominant la rade de Brest. Les élèves-officiers de marine (officiers de réserve) et les élèves ingénieurs mécaniciens la rejoignent. Les élèves de l'École navale recrutés sur concours proviennent des classes de mathématiques supérieures et spéciales des lycées, et le haut niveau de l'enseignement de l'École navale est reconnu par un décret du 12 décembre 1937 qui attribue aux élèves sortant de l'École navale, après leurs deux ans d'étude, le titre d'« ingénieurs de l'École navale », encore décerné aujourd'hui.
- 34 Au côté des officiers de marine (le « Grand corps »), d'active ou de réserve, figurent dans les états-majors des officiers issus des Équipages de la Flotte, anciens officiers-mariniers. Ce sont les officiers des équipages ; leurs appellations de grade comme les galons qu'ils portent sont distincts de ceux des officiers de marine, corps auquel ils n'ont pas vocation d'accéder (ni au grade d'officier général).

- 35 L'enseignement supérieur maritime (École de guerre) est complété le 14 août 1936, par la création, à l'instigation de l'amiral Castex, des Hautes Études de Défense nationale, devenues après la guerre Institut des hautes Études de Défense nationale (IHEDN) et Centre des Hautes Études militaires (CHEM). Cet institut n'est ni spécifiquement maritime, ni spécifiquement militaire ; il se fixe pour objet, dans l'esprit de l'unité de l'armée et de la nation, d'initier le personnel du haut commandement des armées et de la haute fonction publique la défense est permanente et globale.
- 36 À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la marine française est la troisième du monde ; elle n'a jamais atteint, au cours de son histoire, ce niveau de puissance. Elle est riche de nombreux bâtiments neufs et ses personnels, officiers et équipages de la flotte, sont d'un excellent niveau technique et professionnel.
- « Dans les années 30, un navire de guerre représentait une réalisation prodigieuse, une synthèse unique d'inventions et de découvertes [...]. En aucune corporation en nul autre corps de l'État [que les marins], militaire ou non, n'avaient poussés si haut la capacité professionnelle, l'amour du métier, le sens des responsabilités et, le cas échéant, du sacrifice. »¹⁸
- 37 Le 31 août 1940, le gouvernement de Vichy dissout l'École navale, puis elle est réouverte au fort Lamalgue à Toulon en novembre de la même année. Durant l'été 1943, les élèves sont transférés à Clairac (Lot-et-Garonne) ; du 14 août 1944 au 25 janvier 1945, avec leur commandant, ils rallient les FFI. Par ailleurs de 1942 à 1944 une École navale fonctionne à Alger puis à Casablanca.
- 38 En Angleterre, les Forces navales françaises libres (FNFL) ouvrent une École navale qui, dans un premier temps, s'installe à bord du cuirassé *Courbet* à Portsmouth, puis utilisera le navire *Président Théodore Tissier* et les deux goélettes *Étoile* et *Belle Poule*. Formés en six mois aux fonctions de chef de quart, au rythme de trois corvettes par semaine puis à l'escorte des convois dans l'Atlantique nord, les aspirants rallient ensuite les états-majors des bâtiments des FNFL. Cette école a formé 80 officiers. Une quinzaine des futurs officiers sont instruits, à partir d'octobre 1940, au Collège de Dartmouth, l'école navale de la *Royal Navy*.
- 39 Les officiers de réserve ont eu un rôle très important au sein des FNFL, et c'est également vrai pour les équipages.
- 40 En 1943, lors de l'entrée en guerre de l'Afrique du Nord, la fusion des écoles navales se réalise, comme celle des marines.
- 41 Au cours de la Seconde Guerre mondiale, 279 officiers de marine et 31 ingénieurs mécaniciens d'active furent tués, ainsi que de très nombreux officiers de marine de réserve.
- 42 L'École navale reçoit la Croix de guerre le 5 novembre 1951, et celle des T.O.E. le 24 mars 1956.
- 43 En 1945, sur la base aéronavale de Lanvéoc-Poulmic, dans le sud de la rade de Brest, s'installent l'École navale, l'École des Élèves-officiers de marine (qui prépare des officiers-mariniers à l'entrée à l'École navale), l'École des Ingénieurs-mécaniciens et l'École des élèves officiers-mécaniciens (dont le rôle est analogue pour les mécaniciens, à celui de l'École des Élèves officiers de marine)¹⁹.
- 44 Comme l'ensemble de la marine française a pris du retard en ce domaine, la formation des officiers prend désormais en compte les avancées techniques qui se sont fait jour pendant le conflit —par exemple, pour les transmissions, pour la détection avec le radar, pour la

lutte anti-sous-marine avec le sonar, pour les armes avec les torpilles, les mines, l'artillerie..., pour les navires avec les sous-marins, les porte-avions et l'aviation navale... L'enseignement à l'École navale —deux ans à l'école suivis par un an à bord de la *Jeanne d'Arc*²⁰ au cours de la croisière d'application— s'ouvre à ces nouvelles technologies et intègre l'électrotechnique, l'océanographie²¹ et l'acoustique sous-marine (indispensables pour mener la lutte sous la mer), la météorologie ; puis plus tard l'électronique, enfin à partir des années 1980-1990 l'informatique et le traitement du signal qui prendront une place considérable. Les corvettes à bord des bâtiments annexes de l'École navale, qui se voit dotée depuis 1982-1984 d'une division de navires écoles à bord desquels s'effectuent les corvettes²², notamment les deux corvettes de fin d'année scolaire, la corvette du Nord pour les élèves de première année (les « fistots ») et la corvette Gants blancs vers le Sud pour les élèves de deuxième années (les « anciens ») —ces corvettes se déroulaient déjà dans les mêmes conditions cent ans auparavant !

- 45 L'École navale revendique fièrement la triple formation qu'elle donne et qui correspond au besoin de la marine à notre époque : marins, officiers, ingénieurs.
- 46 L'École Militaire de la Flotte (EMF) est créée en 1970, pour promouvoir les officiers-mariniers les plus méritants et d'un niveau scientifique suffisant, dans le corps des officiers de marine ; elle permet aussi l'activation d'officiers issus des réserves. De plus en plus, au cours des années, l'enseignement donné à l'EMF se rapproche de celui de l'École navale. À la sortie de l'EMF, les officiers-élèves embarquent sur la *Jeanne* avec les ex-bordaches. Au sein de l'EMF une section forme les officiers spécialisés de la marine (OSM), corps qui remplace celui des anciens officiers de équipages²³, fournissant un enseignement allégé et technique. Les officiers spécialisés servent dans leur discipline d'origine, portent le même uniforme que les officiers de marine et ont les mêmes appellations de grade.
- 47 L'ensemble de ces écoles plus l'École de manœuvre et de navigation qui forme les matelots aux spécialités de gabiers et de timoniers, et des officiers-mariniers aux fonctions de chef de quart passerelle, est placé sous l'autorité d'un contre-amiral commandant l'École navale et le Groupe des Écoles du Poulmic.
- 48 En 1964, les bâtiments de la nouvelle École navale construits dans l'anse du Poulmic commencent à entrer en service.
- 49 En 1970, le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) *Redoutable* entre au service actif, armé de missiles à têtes nucléaires ; une des missions de la Marine est désormais la dissuasion qui s'ajoute à ses missions plus traditionnelles, et qui la place au premier rang dans la défense du pays. C'est aussi l'entrée de la marine française dans l'ère atomique, dans le domaine de la propulsion comme dans celui des armes. Les officiers qui arment les SNLE, puis ultérieurement les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA), et enfin récemment les porte-avions nucléaires, passent par une nouvelle école à l'issue de la croisière d'application, l'École atomique, implantée à Cherbourg.
- 50 La marine a de tout temps fait appel à de nombreux officiers de réserve qui sont affectés aux différents états-majors des navires ou des forces. Ils sont recrutés sur titre — formation scientifique des universités et écoles d'ingénieurs, et officiers de la marine marchande— et intègrent le corps des officiers de marine, à la sortie des Écoles d'officiers de réserve où un enseignement maritime et militaire leur est prodigué.
- 51 Dans le courant des années 1980, la Commission des titres d'ingénieurs, inquiète du niveau scientifique des bordaches, menace de remettre en cause le titre d'ingénieurs de

l'École navale ; l'École navale et l'EMF, l'ensemble de la formation des officiers de marine sont engagés dans une série de réformes qui vont occuper la fin des années 1980, les années 1990 et le début des années 2000. Les disciplines scientifiques (électronique, informatique, traitement du signal, hydrodynamique) prennent une importance croissante aux dépens des disciplines maritimes et militaires, ce qui se traduit notamment, mais pas uniquement, par la disparition des cours d'armes (artillerie, sonar, radar, transmissions, armes de l'infanterie...). La formation à la conduite de la propulsion du navire devient une des deux branches de la formation des officiers de marine, la branche « énergie » alors que les officiers de « pont » sont plutôt placés dans la branche « opérations », mais il n'y a plus d'opposition tranchée —« pont/machine »— entre les deux branches qui reçoivent des formations voisines.

- 52 En 1993, l'accès à l'École navale et à l'EMF est ouvert aux filles.
- 53 Au début des années 2000, le séjour des élèves de recrutement normal (concours des ENSI de niveau mathématiques spéciales) est porté à 3 ans à Lanvéoc-Poulmic, plus un an sur la *Jeanne d'Arc*.
- 54 Jusqu'au milieu des années 1990, en quittant la *Jeanne*, les jeunes officiers embarquaient dans les forces, puis quelques années après, ayant eu une vue d'ensemble de ce qu'est la marine, un navire et les opérations, ils ralliaient pour un an²⁴ une école de spécialité — transmissions, lutte sous la mer, artillerie, détection, cours fusiliers, énergie, sous-marins. À partir de 2001, la plupart des cours de spécialité sont intégrés au plan de formation à bord de la *Jeanne* (et par là même réduits) ; la spécialité est désormais enseignée dès le stade de la formation initiale ; les officiers fraîchement émoulus de la *Jeanne* se voient affectés, dès leur premier embarquement, à un poste dans leur spécialité. Cependant, quelques années après leur intégration dans les forces, la plupart des officiers de marine font un séjour à l'École des Systèmes de combat et Armes navales (ESCAN), école de formation de deuxième niveau.
- 55 Par ailleurs, depuis le début des années 2000, l'accès au corps des officiers de marine d'active se diversifie, selon de nouvelles modalités, impliquant une intégration plus ou moins longue à l'École navale, à certains diplômés de l'enseignement supérieur et d'écoles d'ingénieurs, et à certains officiers-mariniers. En revanche l'École militaire de la flotte ne forme plus que des officiers spécialisés. Enfin, pour pallier le tarissement des officiers de réserve induit par la suppression du service militaire, la Marine offre à des officiers engagés sous contrat une formation débouchant sur une carrière courte en son sein.
- 56 L'enseignement supérieur militaire subit lui aussi une évolution dans le courant des années 1990. L'École supérieure de guerre navale²⁵ disparaît, le 28 mai 1993, au profit d'un Collège interarmées de Défense (CID) qui regroupe les officiers des différentes armées, destinés aux plus hauts commandements. Un Centre d'Enseignement supérieur de la Marine est aussitôt créé dans les locaux de l'ancienne École supérieure de guerre navale (ses locaux voisinant avec ceux de l'Académie de marine dans l'École militaire, à Paris) ; il prépare au CID et donne un enseignement supérieur de niveau intermédiaire à un certain nombre d'officiers de marine. L'IHEDN continue sa mission.

XXI^e

- 57 Les écoles d'officiers de la marine française, comme celles de toutes les marines de guerre du monde, sont en train d'instruire, de former, des officiers qui vont commander pendant les 30 à 40 premières années de ce siècle, une période où les systèmes de combat évoluent plus rapidement que jamais, et donc la conduite de la bataille et des forces. Notre marine

agit de plus en plus dans le cadre de forces internationales comme celles de l'Europe ou de l'Alliance atlantique ; cela suppose l'intégration des systèmes de transmissions, d'armes et de commandement. Les armes comme les senseurs et les navires sont toujours plus sophistiqués et complexes.

- 58 Les combats, qui se déroulaient à quelques centaines de mètres, à portée de boulets des flottes, ou côte à côte, à l'abordage, se mènent désormais hors de la vue des combattants. L'informatique et les satellites règnent sur les moyens de navigation et de transmissions.
- 59 Les officiers des marines de guerre doivent faire face, dès leur sortie de l'école initiale, à cette nouvelle donne et à des évolutions encore imprévisibles. Les jeunes officiers évoluent au sein d'une marine dont les magnifiques bâtiments des années 1960-1970 sont retirés —normalement— de la flotte et remplacés par de magnifiques bâtiments, mais peu nombreux. Les missions que confie la Nation à la Marine nationale sont plus diversifiées que par le passé, de la dissuasion, garantie de l'intégrité nationale, à la sauvegarde maritime, contre le terrorisme ou les trafics de tous ordres, en passant par la projection outre-mer et la protection des intérêts français partout dans le monde.
- 60 Il n'en reste pas moins une réalité incontournable et absolue, le combat se mène sur mer, et celle-ci ne peut être ignorée car elle peut mettre à mal les plans les plus élaborés, détruire les navires les plus puissants. Un officier de marine est un marin, en permanence et avant tout un marin.
- 61 La mer et le vent toujours.

BIBLIOGRAPHIE

Coindreau, Roger

1959 (?). *École navale, livre d'or*. Casablanca : R. Lacour.

Dessert, Daniel

1996. *La Royale, vaisseaux et marins du Royal-Soleil*. Paris : Fayard.

Fenwick Jean-René

1980. *Un siècle et demi d'École navale*. Paris : Paris : Fenwick.

La Varenne (de), Jean

1951. *L'École navale*. Paris : Amiot-Dumont.

Monaque, Rémi

1995. *L'École de guerre navale*. Vincennes : Service historique de la marine.

Sabbagh, Jean

2002. « École navale », pp. 533-534, in M. Vergé-Franceschi (ed.), *Dictionnaire d'Histoire maritime*.

Paris : Robert Laffont.

Taillemite, Etienne

2002. *Dictionnaires des marins français*. Paris : Tallandier.

Vergé-Franceschi, Michel

1977. *La Royale au temps de l'amiral d'Estaing*. Paris : La Pensée universelle.

1991. *Marine et Éducation sous l'Ancien régime (1752-1792)*. Paris : Éditions du CNRS.

2002. « Garde de la marine ou Garde-marine », pp. 662-663, in M. Vergé-Franceschi (ed.), *Dictionnaire d'Histoire maritime*. Paris : Robert Laffont.

Villefosse (de), Louis

1951. *Souvenirs d'un marin de la France Libre*. Éditeurs français réunis.

NOTES

1. De 1626 à 1627, « Gardes du Cardinal », celui-ci étant alors le Grand Maître de la Navigation.
2. Elle dure une dizaine d'années, de 15 à 25 ans.
3. Elles sont remaniées en 1686.
4. Qui deviendra en 1769 « Académie royale de marine ».
5. Parmi ces premiers académiciens on relève les noms de Louis Antoine de Bougainville, Jean-Claude de Borda, Charles Pierre Claret de Fleurieu, Antoine Choquet de Lindu, Henri Louis Duhamel de Monceau, Yves Joseph de Kerguelen de Tremadec, Nicolas Marie Ozanne...
6. En 1776, de Castries s'efforce d'ouvrir l'accès du « Grand corps » (qui avait tendance à se scléroser en raison des preuves de noblesse exigées pour y entrer) aux roturiers, en créant le grade de sous-lieutenant de vaisseau à leur intention, ce qui permettait de rentrer dans le corps des officiers de marine après six ans de navigation ; il dut renoncer à son projet sous la pression de la noblesse.
7. Les futurs « élèves de la marine » ont suivi des classes préparatoires au sein de « Collèges maritimes » (jeunes gens de 11 à 13 ans), à Vannes et à Alais de 1786 à 1792.
8. 1 200 émigrent sur 1 657 officiers du Grand Corps en service le 1^{er} janvier 1789.
9. Appellation des sous-officiers dans la marine ; l'ensemble des officiers-mariniers constitue la maistrance.
10. La conversation entre Napoléon et Decrès à ce sujet est fréquemment évoquée. Napoléon disant à son ministre que former des officiers de marine dans une caserne « C'est comme si on demandait de mettre l'école de cavalerie sur un vaisseau ». Decrès insistant, Napoléon lui demande, « Savez-vous, amiral, un moyen d'élever ces enfants sous l'eau » ; « Non, Sire » répond le ministre, et l'Empereur de conclure : « Eh bien ! donc jusqu'à ce que vous ayez trouvé, élevons les dessus ».
11. Ils restent en mer comme les autres membres de l'équipage, pendant des mois, voire des années ; les séjours à terre étant très limités.
12. La Restauration remet au service des officiers nobles émigrés qui n'ont pas servi en mer depuis près de vingt ans et qui ont perdu toute compétence, d'autant plus que l'art naval a considérablement évolué pendant cette période, ainsi que la place de la marine française. Le naufrage de la frégate ^{La} *Méduse* sur le banc d'Arguin, le 2 juillet 1816, immortalisé par le tableau de Théodore Géricault (1819), est dû à l'incompétence de son commandant, le capitaine de frégate Hugues Duroi de Chaumareys, ex-émigré, qui venait de reprendre du service.
13. Appellation qui perdure jusqu'à nos jours pour un corps d'enseignants à statut militaire, qui enseigne tout ce qui est nécessaire pour un officier de la marine marchande,

navigation, manœuvre, océanographie, etc., mais pas l'hydrographie qui est pratiquée par les ingénieurs hydrographes de la Marine nationale (issus de l'École polytechnique ou de l'École navale). L'appellation officielle des écoles de la marine marchande est « École d'hydrographie ».

14. Le dernier voilier de la marine française est retiré du service en 1880. En 1932, la Marine nationale fait cependant construire à Fécamp, pour l'École navale, sur le modèle de goélettes islandaises, les deux goélettes écoles *Étoile et Belle Poule*, encore en service de nos jours. La France ne s'encombrera jamais de grands voiliers-écoles comme l'ont fait certaines nations étrangères.

15. Les succès remportés par les attaques à la torpille de l'escadre de Courbet lors des batailles de Fou-Tchéou et de Shei-Po, vont entraîner avec l'amiral Aube, ministre de la Marine en janvier 1886, aux excès de la « Jeune École » qui préconise l'abandon des vaisseaux de haut-bord au profit de torpilleurs. La France va construire une multitude de petits torpilleurs, à la mauvaise tenue de mer, inefficaces, et de la sorte handicaper durablement sa flotte.

16. Le corps des ingénieurs de marine subsistera jusque dans les années 1960, période où les deux corps seront réunis en un seul, celui des officiers de marine, l'École navale formant alors l'ensemble des officiers de marine d'active.

17. Un débat sur son implantation aura lieu : à terre ou à la mer ? À Paris ou dans un port ? Après quelques mois passés à bord du croiseur Amiral Charner, de janvier à l'automne 1896, Paris sera finalement choisi, à juste titre.

18. Capitaine de vaisseau Louis Héron de Villefosse - promotion 1918 de l'École navale, sous-chef d'État-major des FNFL), in *Souvenirs d'un marin de la France Libre*. Paris (1951).

19. Les officiers de marine ayant fait l'École navale, et donc ayant intégré le corps des officiers de marine, furent surnommés, péjorativement, les « zèbres ». Les officiers des équipages subsistent.

20. La *Jeanne d'Arc* est accompagnée lors de sa croisière annuelle par un escorteur, l'ensemble formant le Groupe école application des Officier de marine (GEAOM) qui a été placé depuis quelques années, sous l'autorité du contre-amiral Commandant l'École navale et le Groupe des Écoles du Poulmic.

21. Le cours d'océanographie pourtant fondamental pour la conduite des opérations de lutte sous la mer n'a existé que de 1987 à 2001.

22. La « Ménagerie » car tous ses bâtiments portent des noms de félins : Léopard, Panthère, Jaguar, Lynx, Guépard, Chacal, Tigre, Lion.

23. Les officiers des équipages avant de devenir des OSM ont subi plusieurs avatars.

24. Plusieurs années de formation pour les pilotes d'aéronefs de l'aéronavale.

25. Elle a reçu de 1896 à 1993, 1 246 officiers français, 237 officiers étrangers, et nombre d'officiers de réserve y ont également effectué des stages.

RÉSUMÉS

La marine s'est toujours voulue une arme savante, comme en témoigne la création de l'Académie de marine en 1752 —toujours active de nos jours—, et à partir de la création par Richelieu des

Gardes de la Marine (1627-1786), l'État donne une formation spécifique à ses officiers de la marine de guerre. Des Gardes à l'actuelle École Navale, créée en 1830, cette formation n'a cessé d'évoluer au rythme des progrès de la navigation, du matériel naval et des systèmes d'armes, mais elle a toujours pris en compte, avec des fortunes diverses, deux composantes, formation théorique, à forte teneur scientifique —de nos jours plus que jamais—, et formation pratique, nautique, en mer, depuis les escadres d'évolution du XVIII^e siècle jusqu'aux longues croisières à bord du croiseur Jeanne d'Arc des XX^e et XXI^e siècles. En créant l'École supérieure de Guerre navale en 1896, la Marine s'attache également à former, à mi-parcours de leur carrière, des officiers aptes à exercer les plus hautes fonctions de commandement. En outre, la marine a toujours fait appel pour compléter ses états-majors à des officiers de marine, formés par elle, mais qui n'étaient pas issus des Gardes (« officiers bleus ») ou issus de l'École navale (officiers de réserve), et à des officiers « sortis du rang » (officiers des équipages, officiers spécialisés).

Training Navy officers : from Richelieu to 21st century, from Guards to « bordaches ».

The Navy has always wanted to be a learned arm, the proof being the creation of the Navy Academy in 1752 —still existing today. Starting with the creation by Richelieu of the Guards of the Navy (1627-1786), the State is giving a specific training to its Navy officers. From the time of the Guards to the Naval School of today (created in 1830), the training kept developing according to progress of navigation, naval material and arm systems. It constantly maintained its two components —more or less successfully— theoretical training with emphasis on science (very important nowadays) and practical training, nautical, at sea, from evolution fleets in the 18th century to the long cruises on board the Jeanne d'Arc in the 20th and 21st century. With the creation of the Naval Superior School of War in 1896, the Navy seeks to train officers as high rank commanding officers. Furthermore, to complete its general staff, the Navy has been recruiting Navy trained officers who did not belong to the Guards (blue officers) nor to the Naval School (reserve officers) and particularly crew and specialized officers.

La formación de los oficiales de marina : de Richelieu al siglo XXI, de los « Gardes » a los « bordaches ».

La marina siempre ha querido ser un arma científica. Lo demuestra la creación de la « Académie de marine » (1752), que sigue en actividad hoy en día. Desde la creación de los « Gardes de la Marine » (1627-1786) por Richelieu, el Estado proporciona una formación específica a sus oficiales de la marina de guerra. De los Gardes a la actual « École Navale » (creada en 1830), esta formación no ha parado de cambiar según el ritmo de los progresos de la navegación, del material naval y de los sistemas de armas; pero siempre ha tenido en cuenta —con varios éxitos— la dos componentes, formación teórica con contenido científico importante (sobre todo hoy en día) y formación práctica, náutica, desde las flotas de evolución del siglo XVIII hasta los largos viajes a bordo del crucero Jeanne d'Arc de los siglos XX y XXI. En 1896, la Marina se dedica también a formar —a medio camino de su carrera— oficiales capacitados para ejercer los más altos cargos de mando. Además, la Marina siempre ha recurrido, para completar sus estados mayores, a ciertos oficiales que había formado pero que no provenían de los Gardes (« oficiales azules ») o que procedían de l'« École navale » (oficiales de reserva), o a unos oficiales ascendidos desde soldados rasos (oficiales de tripulación, oficiales especializados).

INDEX

Mots-clés : marine, officiers, École navale, navigation

Keywords : navy, officers, Naval School, sailing

AUTEUR

PATRICK GEISTDOERFER

Directeur de recherche au CNRS. Membre de l'Académie de marine.